

24, 25 ET 26 JANVIER 2025

21^e SALON DES PEINTRES ET SCULPTEURS

dans la salle des fêtes de Sonchamp

Vivre ensemble à Sonchamp



www.sonchamp.fr

NOUVEAUX HORAIRE MAIRIE
ouverture les 1^{er} et 3^e samedis de
chaque mois : 18 janvier.

Laissez vos articles, petites annonces... sur la boîte mail : journal.sonchamp@gmail.com

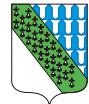
BULLETIN D'INFORMATION - JANVIER 2025 - N°421

Responsable de la rédaction : Ysabelle May-Ott, maire de Sonchamp

Comité de rédaction : Alain Resnier, Catherine Jarri, Sabrina Chaudesaigues et Richard Naze

Accueil : lundi, mardi, jeudi et vendredi 8h30-12h/16h-18h. Samedi 9h-12h

Tél. 01 34 84 41 08 - mairie@sonchamp.fr



Ysabelle May-Ott, Maire de Sonchamp

Le Conseil Municipal

et

Le Conseil Municipal des Enfants

Vous présentent

Tous leurs meilleurs Vœux pour 2025.

*Nous serions très honorés par votre présence
à la cérémonie des Vœux du Maire*

Qui aura lieu le

Vendredi 17 Janvier 2025 à 19h00

à la salle des fêtes de la mairie

(parking et entrée rue des fours à chaux).

*Merci de confirmer votre présence avant le 10 janvier 2025
par mail à mairie@sonchamp.fr*



SOLIDARITÉ
MAYOTTE

A la suite des conséquences effroyables du cyclone Chido à Mayotte, l'AMF a lancé un vaste appel aux dons à destination de la Protection civile et de la Croix Rouge, partenaires des communes et présents sur place.

Cette aide est essentielle pour financer les besoins urgents, l'apport d'eau, de denrées alimentaires, de matériel de secours.

Les dons matériels des communes ne peuvent pas, à ce stade, être acheminés de la métropole jusqu'à Mayotte. L'urgence reste donc aux dons financiers.

Si vous souhaitez en tant que particulier répondre aux différents appels aux dons qui existent, vous trouverez ci-dessous deux dispositifs ouverts au grand public :

- Protection civile :**
<https://don.protection-civile.org/urgence-cyclone-chido>

- Croix-Rouge :**
<https://donner.croix-rouge.fr/urgence-mayotte/~mon-don>

Infos mairie

Compte-rendu sommaire
CONSEIL MUNICIPAL du 26/11/2024

PRÉSENTATION DES TRAVAUX ENVISAGÉS POUR L'ÉGLISE PAR L'AGENCE INGÉNIER'Y

Madame le Maire présente M Francesco GUIDOBONI chargé de mission patrimoine rural au sein de l'agence Ingénier'Y et lui passe la parole pour la présentation des travaux envisagés pour l'église St-Georges de Sonchamp. L'Architecte du patrimoine a établi un diagnostic. Cette année nous pouvons démarrer les travaux d'entretien et de nettoyage comme prévu dans le carnet d'entretien. Un retard est à noter à cause des réductions budgétaires du Département. Le chantier doit être achevé avant le 31 mars 2025.

Le clocher nécessitera de gros travaux avec des études plus poussées car il s'agit de travaux et non pas de nettoyage. La mairie s'engagera phase par phase. Elle n'aura pas de contrainte à continuer les travaux si elle ne le souhaite pas. L'architecte sera le même pendant toute la durée des travaux.

Phase 1 - diagnostic du clocher : Mise à jour du diagnostic réalisé en 2015. Il ne faut pas le nier mais le remettre à jour car la situation a évolué. Ensuite réalisation d'une étude complète avec l'impact des antennes, vérification des fissures, plancher, sondages géotechniques à réaliser... Etude du taux d'humidité en complément car il y a beaucoup de remontées capillaires. Des études de ce type peuvent coûter environ 40 000 euros HT.

Phase 2 - travaux de consolidations qui ne peuvent pas être estimés actuellement car il n'y a pas de diagnostic. Reprise de maçonnerie, de charpente, vérification de la couverture : 160 000 euros HT environ « hors surprise ».

Phase 3 - charpentes et couverture bas-côté nord sont en fin de vie. Il faudra intervenir. Réparation ponctuelle ou plus ? traitements bois de la charpente et réfection de la couverture 100 000 euros HT en attente de diagnostic.

La commune peut obtenir 80 % de subvention. Ingénier'Y accompagnera la commune dans les dossiers.

Il y aura une avance de trésorerie à prévoir en considérant la capacité d'auto-financement de la commune comme pour chaque opération de travaux. Le fait que l'église soit inscrite et non pas classée implique qu'il y aura un peu moins de subvention de la DRAC mais cela pourra être équilibré avec les aides du Département.

La procédure pour classer l'église est d'environ 2 ans. Les subventions ne seront pas rétroactives. La démarche sera faite mais, les travaux n'attendront pas pour démarrer. Un permis de construire devra être déposé pour la phase des travaux. En amont une présentation sera faite à l'UDAP et à la DRAC afin d'obtenir un avis positif.

Le défrichement du tour de l'Eglise a été fait par les services techniques, la municipalité les remercie. La première visite pourrait avoir lieu avant Noël sinon en janvier. Remerciements à M GUIDOBONI pour sa présentation.

Madame Le Maire ajoute que l'opérateur FREE paie la redevance sans opérer. Ils pourraient en demander le remboursement. L'opérateur n'a pas pu s'installer car la loi a changé entre la signature du contrat et maintenant. De nouvelles règles de sécurité s'imposent depuis l'incendie de Notre Dame. FREE avait déposé un Permis de Construire qui avait été accepté mais qui n'est plus conforme au niveau de la sécurité.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 10.10.2024

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, à l'Unanimité ADOPTE le procès-verbal rédigé par Patrick CLERIN, secrétaire de séance du conseil du 10.10.2024.

CONVENTION POUR L'ENTRETIEN DE L'ÉGLISE

Le Département a rédigé une convention dans le cadre du dispositif « entretien du patrimoine 2024-2028 » concernant un programme d'aide aux communes rurales pour l'entretien de leurs édifices historiques, que ces derniers soient protégés ou non au titre des monuments historiques. L'explication faite en amont de M GUIDOBONI reprend les termes de cette convention concernant l'entretien de l'église St Georges de Sonchamp.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité DONNE tout pouvoir à Mme Le Maire, pour signer, tout document se rapportant à ce dossier.

CONVENTION DE PARTENARIAT ET DE MISE À DISPOSITION D'UN AGENT POUR LE CHEMIN LISANT

La gestion du réseau étant très lourde, une décision a été prise par l'ensemble des communes adhérentes d'embaucher un agent afin de gérer l'administratif et d'être coordinateur réseau. Le partage financier doit être fait. Le Comité Social Territorial a validé l'embauche avec un avis favorable.

Vu le partage de temps chaque commune payera la même chose soit 2 383 euros chaque année. Cet agent supplémentaire ne fait pas partie des effectifs de la commune de Sonchamp. Le coût du nouvel agent viendra s'ajouter à la cotisation pour l'hébergement informatique de 887,65€ euros basée sur le nombre d'habitants. Nathalie, la bibliothécaire est à disposition, la municipalité la remercie car la bibliothèque fonctionne très bien.

a) Demande d'accord pour signer la convention de partenariat

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité DONNE tout pouvoir au Maire, pour signer, tout document se rapportant à ce dossier.

b) Demande d'accord pour signer la convention de mise à disposition d'un agent pour exercer la mission de coordinateur réseau en lien avec la convention de partenariat du réseau de médiathèques « Chemin lisant » à hauteur de 1/10^e de 40% ETP pour l'ensemble du réseau.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité DONNE tout pouvoir au Maire, pour signer, tout document se rapportant à ce dossier.

c) Demande d'accord pour signer la convention relative à la mise à disposition d'un agent, pour y exercer la mission de référent administratif en lien avec la convention de partenariat du réseau des médiathèques « Chemin lisant », à raison de 1/10ème de 10% ETP pour l'ensemble du réseau

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité DONNE tout pouvoir au Maire, pour signer, tout document se rapportant à ce dossier.

Infos mairie

Suite du Compte rendu sommaire du CONSEIL MUNICIPAL du 26/11/2024

QUESTIONS DIVERSES - COMMISSIONS ET SYNDICATS

• Voirie/terrains

Inondations : 6 sites touchés sur la commune :

La Hunière : hameau le plus touché, est situé sur le bassin versant qui récolte le ruissellement des eaux venues des champs.

Greffiers : une portion de la rue de la Droue au niveau impasse à la sortie du hameau direction La Hunière.

Dans le bourg à l'entrée au niveau du Rond-Point, rue de la Libération, chemin de la Genétière. Point haut d'une parcelle en haut de la Libération ce qui a entraîné des gravats dans le réseau pluvial.

Chatonville débordement de la mare devant la ferme et du fossé.

Butte Des bordes ruissellement du champ en face de la résidence qui n'a pas suivi le chemin habituel une maison inondée et des jardins.

Le Coin du Bois : réseau saturé

Solutions apportées dans l'immédiat : en travaillant en collaboration avec la CART

La Hunière : surélévation du chemin de la Vallée aux mouches vers le bois Guerre pour protéger à minima des inondations. Le fossé avec la vanne est une gestion qui incombe à la mairie avec les services techniques. La vanne est ouverte aujourd'hui car l'eau s'écoule doucement. Lorsqu'il y a de fortes pluies, la vanne doit rester fermée.

Rue des chênes secs : le réseau d'eau devrait être continu mais il est en angle ce qui forme un obstacle. La CART prévoit les travaux en décembre pour remettre correctement cet avaloir.

Le déversoir qui existe sur une parcelle ne fait plus effet car il est situé en plein champ privé et recouvert de terre. La mairie a demandé au propriétaire de la parcelle de remettre en état avec la pente en direction des chênes secs qui s'est engagé à le dégager au plus vite.

La mairie travaille sur des solutions rapides.

La Hunière Pourrait être envisagée la création d'un merlon doublé d'un fossé le long du chemin de la vallée aux mouches mais ce sont des travaux à plus long terme car le terrain est privé

Butte Des bordes l'eau s'écoule dans le fossé ainsi que les drains qui arrivent. Il faudrait réaménager le fossé et la ravine qui n'existent plus que sur 4 mètres mais cela implique des interventions dans des terrains privés.

Un rendez-vous est prévu avec la société SVR le 6 décembre pour refaire des devis pour le curage des réseaux.

Un avaloir a été cassé à la Hunière mais la grille est partie dans le réseau avec la force de l'eau.

Curage des fossés : Chatonville a bénéficié d'un curage express. Les devis de la Cuma ont été reçus. Un autre devis sera demandé en remesurant les fossés.

La commune a la charge de l'entretien d'un fossé s'il est longé par un chemin rural. Si le fossé est dans un terrain privé, c'est au propriétaire de le gérer. Tout comme une rivière il faut trouver un moyen pour que tout le réseau soit entretenu.

La commune prévoit de fournir aux habitants, des sacs de sable qui seraient remplis aux services techniques. Ce qui permettrait de contrer le passage de l'eau. Si des personnes ne peuvent pas se déplacer (personnes âgées, handicapées) les services Techniques les rempliront pour eux. La commune pense s'équiper de barrières anti-inondations activées par l'eau et qui font 3 mètres de long. C'est une solution préventive pour que ce soit utilisable à l'instant T. Cela permettrait de dévier l'eau un peu comme à la rue de la Rémarde ou à la Butte Des Bordes

M POULON pose la question de transmission de toutes les mesures mises en place et toutes les études faites actuellement à la prochaine municipalité. Mme Le Maire répond que tout sera recensé dans le Plan Communal de Sauvegarde.

- La mairie a choisi des solutions immédiates pour palier au maximum et rapidement aux épisodes pluvieux. En effet, les compétences de la commune restent limitées pour les travaux à long terme qui demandent des études plus poussées et plus longues.

- Les eaux de ruissellement légalement personne ne les prend en charge. Mme le maire propose d'inviter le service GEMAPI lors d'un prochain Conseil Municipal afin d'avoir les explications au plus juste sur ce sujet.

- Lors des inondations plusieurs incivilités ont été relevées comme les automobilistes qui forcent le passage alors que des barrières de rue étaient en place. Ces mêmes personnes déplaçaient la signalisation mais ne la remettaient pas en place après leur passage. A noter également le fait d'enlever les plaques d'égouts sans les signaler afin de permettre l'évacuation plus rapide de l'eau s'évacue. Cette pratique est très dangereuse surtout lorsque l'eau se retire.

- Etat des routes après inondations : le blow patcher aurait dû passer pour combler les trous de la chaussée mais avec les conditions météo (pluie/ neige). Le camion passera au printemps car les routes sont trop mouillées. Un trou est signalé au niveau du château CEFP.

- Mme Isabelle VO VAN signale que la Route du Petit Loirex est endommagée sur les bas-côtés. Une discussion a lieu sur le poids des véhicules et la dimension des tracteurs.

• Divers :

- Décès de Mme Coquatin La cérémonie a lieu demain à 10h en l'église St Georges à Sonchamp

- Convention pour le collecteur de mobiles usagers : la charte a été signée lors du salon des maires

- Téléthon samedi après-midi 14h à 17h au gymnase avec plusieurs activités sportives. Le Conseil Municipal des Enfants proposera une activité également. Les membres ont participé aux cérémonies du 11 novembre. Le CCAS offre le goûter.

- CCAS : le conseil d'administration a eu lieu le 14 novembre. La marche d'octobre rose a été annulée pour cause d'inondation. Les convives et les membres restent très satisfaits du traiteur du repas du 11 novembre. L'atelier de cuisine avec « les insatiables » a beaucoup plu et sera certainement renouvelé.

Le prochain voyage des seniors aura lieu le 9 juin 2025. La destination n'a pas encore été choisie.

Des rencontres et des goûters sont organisés tout au long de l'année. La date du marché aux plantes est fixée au 18 mai 2025. Les membres du CCAS ont attribué des colis Croix Rouge et des cartes cadeaux de fin d'année.

Un Ciné-débat aura lieu le 31 janvier 2025 à 20h30 avec la projection du film « Good Luck Algeria » et le 23 mars avec le film « la vache » tourné en partie à Sonchamp.

- Incivilités : des voitures non électriques et/ou non branchées stationnent sur les places au cabinet médical. Des verbalisations auront lieu.

- PNR : Marie-Alice LESAGE et Frank POULON ont assisté à la réunion sur le recensement des chemins ruraux. Différentes aides sont possibles en fonction des demandes : acquisition emprise foncière, liaison douce, valorisation du réseau ou la pose de barrière à l'entrée de chemin suite à un arrêté municipal. Un recensement a été fait à Chevrenue. C'est un travail intéressant car on redécouvre des chemins qui auraient « disparu » : forêt qui grandit, propriétaire qui s'est approprié tout ou une partie d'un chemin, un géomètre doit être dépêché pour faire ce travail.

- Conseil d'école, le premier de l'année scolaire : bilan sur le nombre d'inscrits, modification du règlement de l'école et présentation de l'organisation pédagogique 2024/2025. Spectacle avec un partenariat avec un cirque. Chaque classe présentera au gymnase un spectacle.

- Seasy : le comité syndical a eu lieu mercredi dernier : la redevance sur l'eau potable sera divisée en 2 : la consommation et la performance. Le tarif au m3 sera imposé par l'agence de l'eau et la redevance assainissement sera assujettie au rendement également. L'agence de l'eau en 2025 ne va pas appliquer une grande hausse mais en 2026 le tarif passera du simple au triple.

Le SEASY augmentera de 2,5% en 2025 et 2,5% en 2026 sur une facture globale (eau potable et assainissement) pour le SEASY afin de lisser et répercuter cette hausse.

- Prochain conseil municipal le 19 décembre à 19h30.

BATIGÈRE NOUS INFORME

Le bailleur social Batigère nous a informés que les travaux entrepris le 9 décembre 2024 pour modifier les emprises du chantier, restituer les voiries et rétablir une circulation normale dans le lotissement sont désormais achevés. Les opérations de nettoyage, l'évacuation des gravats ainsi que le passage d'une balayeuse pour le nettoyage final ont été réalisés.

Audit technique

La première restitution de l'audit technique du chantier a été faite. Les principales conclusions indiquent des malfaçons importantes entre autres dans les installations de plomberie et de chauffage nécessitant la reprise des travaux réalisés, ainsi que pour certaines toitures, sols souples et cloisonnements.

Au vu des malfaçons, un travail est en cours pour identifier des entreprises pouvant répondre à une nouvelle consultation de travaux. Le lancement de cette consultation est prévu en janvier 2025. Un travail sera réalisé sur un planning lot par lot pour envisager des livraisons anticipées.



SONCHAMP

calendrier du service de collecte du 1^{er} décembre 2024 au 31 décembre 2025



Ordures ménagères

collecte : tous les jeudis*



Emballages - journaux - revues - magazines

collecte : un mercredi* sur deux

2024	déc.	2025	janv.	févr.	mars	avril	mai	juin	juill.	août	sept.	oct.	nov.	déc.
	11		8	5	5	2	14	11	9	6	3	1	12	10
	28		22	19	19	16-30	28	25	23	20	17	15-29	26	24



Verre : bouteilles - bocaux - pots

collecte : un mardi sur six

2024	déc.	2025	janv.	févr.	mars	avril	mai	juin	juill.	août	sept.	oct.	nov.	déc.
	31			11	25		6	17	29		9	21		2

www.sictomregionrambouillet.com

contact@sictomregionrambouillet.fr

► N°Vert 0 800 49 50 61



Présentation des bacs la veille au soir pour toutes les collectes.
Les collectes du 8 mai et 29 mai seront assurées normalement.
*** Jours non collectés**
mercredi 25 décembre 2024 décalé au samedi 28 décembre 2024
jeudi 1^{er} mai 2025 décalé au samedi 3 mai 2025
jeudi 25 décembre 2025 décalé au samedi 27 décembre 2025

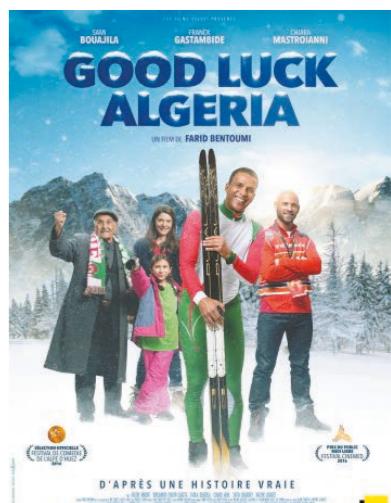


Georges Saulterre - Masque Géant

GEORGES SAULTERRE

Georges Saulterre a franchi les portes de l'Éternité le Jeudi 28 Novembre 2024.

Des *Flèches des Cathédrales* sur l'autoroute A10 parue dans le Guinness des Records 1998, à *Ange et Tortue Glorieuse*, première sculpture monumentale installée au Jing'an Park de Shanghai et *Éruption Solaire* installée en 2015 au Committee of Qingdao National High-tech Industrial Development Zone (Chine), Saulterre n'avait de cesse de nous offrir une palette d'œuvres symboliques, sensuelles, un musée de l'Imaginaire comme on aime.



Sam et Stéphane, deux amis d'enfance fabriquent avec succès des skis haut de gamme jusqu'au jour où leur entreprise est menacée. Pour la sauver, ils se lancent dans un pari fou : qualifier Sam aux Jeux Olympiques pour l'Algérie, le pays de son père.

Au-delà de l'exploit sportif, ce défi improbable va pousser Sam à renouer avec une partie de ses racines.

Vendredi 31 janvier à 20h30

Retrouvons-nous dans la salle des fêtes pour assister à la projection du film suivie d'un débat.

Réservation auprès de la mairie au 01 34 84 41 08 ou par mail mairie@sonchamp.fr

DÉCÈS

Nous adressons nos sincères condoléances aux familles de

Paulette Coquantin décédée au mois de novembre.

Georges Saulterre décédé au mois de novembre.



Infos mairie



TÉLÉTHON 2024

Le Téléthon de SONCHAMP n'a pas mobilisé autant de personnes que nous l'espérions !!

L'association sport rencontre avec l'activité Zumba a relevé le défi et plusieurs danseuses sous l'impulsion d'Elizabeth, la prof, ont pu proposer une démonstration de leurs talents !!

Le cours de Yoga qui a suivi était d'un calme plus relatif avec des postures pas toujours aisées pour les débutantes malgré les conseils avisés d'Anne Laure.

Pour le cours de Self défense, les participants étaient peu nombreux pourtant Jean François est très efficace pour donner des techniques d'autodéfense !

Le CCAS était là aussi avec gâteaux et boissons à volonté !

Merci à tous les professeurs pour leur engagement, aux membres du CCAS pour leur présence et à tous pour leur participation. **Le téléthon de Sonchamp a rapporté 235 €** qui se sont ajoutés aux dons récoltés par Rambouillet.

RENCONTRES



Le jeudi 12 décembre nous avons passé une après-midi rencontres en toute simplicité où l'on prend le temps de discuter, de se retrouver et de partager un moment ensemble.



PROPOSITION DE CALENDRIER

- Une inscription préalable est souhaitée par courriel à l'adresse gerard-gm.michel@orange.fr

- Une session "libre" signifie qu'aucun thème particulier n'est abordé. Nous trouvons ensemble une réponse à vos interrogations/questions

Sessions envisagées

- A discuter entre participants -
- Utilisation de base de Microsoft PowerPoint/ LibreOffice Impress – 1 & 2
- Trouver des jeux seuls ou à plusieurs sur internet
- Faire du montage Vidéo.

ATELIER NUMÉRIQUE

Calendrier des sessions à thème (numéro 9)

2025	9h30 à 11h30	14h à 16h
09 janvier	libre	Utilisation d'Excel / LibreOffice Calc (Session 2)
16 janvier	Capture d'écran et Sauvegarde en JPEG	libre
23 janvier	libre	Capture d'écran et Sauvegarde en JPEG
30 janvier	Numériser ses papiers d'identités	libre
06 février	libre	Numériser ses papiers d'identités
13 février	Quel outil pour envoyer des messages ? SMS, MMS, Mail, Réseaux sociaux ...	libre
06 mars	libre	Quel outil pour envoyer des messages ? SMS, MMS, Mail, Réseaux sociaux ...
13 mars	Les outils de traduction sur téléphone et ordinateur	libre
20 mars	libre	Les outils de traduction sur téléphone et ordinateur

École La Genêtière

NOËL À L'ÉCOLE



c'était le plus beau Noël de l'école !
la classe de CM2

Le mois de décembre est toujours un moment festif et très attendu par les enfants. Il a commencé dès le 6 décembre par les ateliers de Noël en élémentaire où tous les enfants ont réalisé des jolies décorations : flocons, boules et ardoises de Noël. Un grand merci à tous les parents, grands-parents pour leur aide. Le soir l'atelier des parents et les parents d'élèves proposaient du vin chaud ou un chocolat pendant la vente de sapins. Durant la dernière semaine, les classes ont eu la chance d'aller au cinéma voir un film de Noël, offert par la mairie. La période s'est clôturée par le délicieux repas de Noël concocté par la cheffe. La cantine avait été décorée par les enfants et les animateurs : chaque table avait un thème et une couleur: forêt enchantée, lutins, Disney, gnomes ornaient nos tables. La venue tant attendue du père Noël a permis aux enfants de découvrir les cadeaux laissés au pied du sapin. Puis ils ont pu profiter de l'après-midi, pour jouer avec les nombreux jeux.

Maternelle - Petite section

Le projet intergénérationnel initié l'an passé dans la classe des petits de Cécile se poursuit cette année. C'est toujours un grand plaisir pour les enfants de retrouver Anne, Pierrette, Elisabeth et Vincent.

Mardi 17 décembre, ils étaient venus pour un atelier « Jeux de société ». La séance s'est terminée par un goûter de Noël.

Le prochain rendez-vous est fixé en janvier sur le thème de la galette."



Toute l'école vous souhaite **UNE TRÈS BELLE ANNÉE 2025**

La Bibliothèque

Bébés lecteurs

Séance le vendredi à 9h30
A la bibliothèque.
Ouvert à tous. Sans inscription.
Gratuit.

Prochaines séances :
Le 24 janvier : théme un kamishibaïs



Agenda et petites annonces

11 JANVIER - BELOTE

12 JANVIER - GALETTE DES ROIS INTERGÉNÉRATIONNELLE

15h30 à 17h30 - salle des fêtes

17 JANVIER - VŒUX DU MAIRE

19h - salles des fêtes

24 JANVIER - BÉBES LECTEURS

9h30 - Bibliothèque

24 AU 26 JANVIER - 21^e SALON DES PEINTRES

salle des fêtes

31 JANVIER - CINE-DEBAT

- 20h30 - à la mairie

8 FÉVRIER - BELOTE

À VENDRE

1 - Congélateur-armoire Electrolux 194 L

récent, état neuf - Prix : 300 euros

2 - Vélo d'appartement VM 460 (Maxi 130 kg) LOOSEN

Fre DECATHLON / Prix : 60 euros à débattre.

Contact : 06 34 19 07 37

Réflexologie
Massages
Olfactothérapie & Chaudé
Chrystelle

22 bis rue des Vallées
78120 Sonchamp

sur rdv 06 76 90 19 55

En Festival

du 27 janvier au 01 février

Forfait 5 séances

Réflexologie Plantaire

4 séances + 1 offerte

Sud-Africaine

220€ au lieu de 240€

50€ au lieu de 60€

Massages Ayurvédiques

Corps & Visage

Pieds - Kansu

Dos

Abhyanga

50€

40€

60€ au lieu de 70€

au lieu de 60€

au lieu de 50€

Olfactothérapie

Séance 60€ au lieu de 70€

www.chrystellechaude.com

n°siret : 514 417 85 000 24

IL RESTE DES PLACES POUR LES PROCHAINS STAGES
À SONCHAMP À LA CODA :

18-19 JANVIER **CORDES JAZZ** (violon, alto,
violoncelle) avec Aurélien Guyot

24-25 JANVIER **CHANTER LE BRÉSIL**
avec Cécile Messyaz

www.avousdejouer.net

L'Epicurienne,
votre commerce multi-services,
vous souhaite tous ses meilleurs vœux pour
2025.

Retrouvons cette année :



Son restaurant



Du lundi au samedi
de 12h à 13h30
du fait maison, des produits frais
Toutes les semaines
un nouveau menu, 2 choix

Que vous pouvez retrouver via le site
www.epicuriennedesonchamp.com

Son épicerie

- Du pain frais tous les jours
- Des fromages à la coupe régionales
- Des œufs frais de ferme
- Des produits locaux, confitures, terrines, miels....
- **De l'épicerie fine**
- De quoi vous dépanner, beurre, crème, vins,
- Un service postal aux horaires de la boutique

Ouverte Du lundi au samedi de 9h - 12h30
Les après midi des mardis, mercredis, vendredis de 16h à 19h
et samedi (18h)

Du nouveau
en collaboration avec un
chef, je vous propose des
repas clef en main



Vous avez juste à cliquer,
enfourner et poser sur table.

www.clicandchef.com

Réervation

Au 01 30 88 65 97

www.epicuriennedesonchamp.com

CHEZ DELPHINE COIFFURE

À DÉCOUVRIR

**SOIN CAPILLAIRE
CRYOTHÉRAPIE
POUR UNE
CHEVELURE
HYDRATÉE ET
BRILLANTE**

VENEZ ACCOMPAGNÉS POUR
AVOIR DES RÉDUCTION ET
DES CADEAUX !

sur rendez-vous au
07.82.09.38.51